

**Légende**

- Limites communales
- Bâti cadastral
- Parcelles cadastrales

— PHEC- Niveau des plus hautes eaux connues

**Aléas**

- Faible - Hauteur de submersion < 0,50 m et Vitesse d'écoulement < 0,5 m/s
- Moyen - Hauteur de submersion de 0,50 m à 1 m et Vitesse d'écoulement < 0,5 m/s
- Fort - Hauteur de submersion de 1 m à 2,50 m et Vitesse d'écoulement < 0,5 m/s
- Très Fort - Hauteur de submersion > 2,50 m et Vitesse d'écoulement < 0,5 m/s
- Très Fort - Hauteur de submersion de 1m à 2,50m et vitesse d'écoulement > 0,5 m/s
- Très Fort - Hauteur de submersion > 2,50 m et Vitesse d'écoulement > 0,5 m/s

- Zone de dissipation de l'énergie, après rupture de digue
- Lit mineur des rivières, lit endigué Très Fort

- Ecoulement préférentiel
- Zone Fréquemment inondable
- Zone hors d'eau isolée ou linéaire
- Zone non inondable par la crue de référence du PPRI

**Hydrologie**

- Cours d'eau
- Surface en eau

**Routes**

- Route Secondaire
- Route Principale



PRÉFET D'INDRE-ET-LOIRE

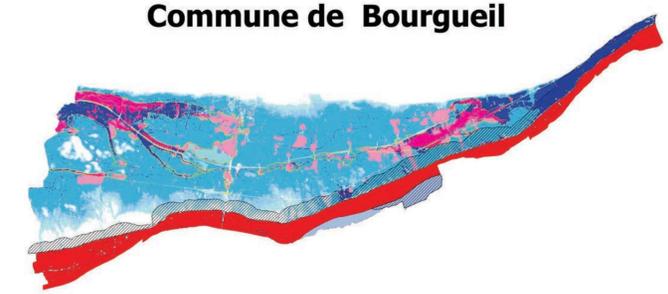
Direction Départementale  
des Territoires  
d'Indre-et-Loire

Service Risques  
et Sécurité

**Révision  
Du Plan de Prévention  
Des Risques Naturels  
Prévisibles d'Inondation**

**Val d'Authion**  
Extrait du  
Dossier de concertation  
Sur l'aléa

**Commune de Bourgueil**



Mars 2017